Journal Municipal

N° 1

Juillet 2020

BOISSISE - ORGENOY

Sommaire

- **Agenda** P**2**
- **Editorial** P**3**
- **Actualités** P**4-7**
- **Communication** P**8**
- **Du côté de la jeunesse** P**9**
- **Solidarités** P**10**
- **Travaux** P**11**
- **Sécurité** P**12**
- **Cadre de vie** P**12**
- **Communiqué des associations** P**13-14**
- **CAMVS Infos culture** P**14**
- **Témoignage de vie** P**15**
- **SMITOM** P**16**
- **Evénementiel** P**17**
- **Tribune libre** P**18**
- **État civil** P**19**
- **Infos Pratiques** P**20**
- **Numéros utiles** P**20**

Agenda

- **1er septembre : Rentrée des classes**
- **2 septembre : Réouverture de la bibliothèque municipale**
- **5 septembre : Forum des associations**
- **6 septembre : Vide-greniers Alpage**
- **9 septembre : Inscriptions école municipale de danse et musique**
- **18, 19, 20 septembre : Fête patronale**
- **20 septembre : Fête du Patrimoine**

Vacances scolaires d'été

Fin des cours :
samedi 4 juillet 2020
Reprise des cours :
mardi 1er septembre 2020

Les photos de la couverture ont été prises pendant le confinement - Crédit photos : Mairie de Boissise-le-Roi

Directeur de publication : Véronique CHAGNAT, Maire de Boissise-le-Roi - **Rédaction et photos** : Comité de Communication de la mairie de Boissise-le-Roi - **Impression** : Imprimé sur papier PEFC - Imprilith, 5 rue de la Croix Blanche, 77310 Pringy - **Distribution** : Élus de la majorité - **Tirage** : 1700 exemplaires

Cher(e)s administré(e)s

Je tiens tout d'abord à vous remercier très chaleureusement pour vos suffrages qui nous ont permis de remporter les élections municipales dès le premier tour le 15 mars dernier.

Nous avons, depuis, traversé une période difficile et inédite liée à la crise sanitaire. Ce confinement de huit semaines s'est avéré être un dispositif indispensable pour freiner cette pandémie. Il nous a permis de protéger la population et tous, nous avons pu être témoins de la grande solidarité qui a œuvré durant ces longues semaines y compris au sein de nos deux villages.

Le nouveau Conseil Municipal s'est installé seulement le dimanche 24 mai. Plus que jamais, nous voulons avancer et tous ensemble prendre les décisions qui nous paraissent les plus justes, avec cette transparence que nous défendons depuis le début de notre campagne électorale, en communiquant avec vous tous pour que nos projets correspondent au mieux à vos attentes.

Le budget de l'année 2020 se vote tardivement, au mois de juillet, ce qui affecte la part des investissements de notre première année de mandat.

Pour la sécurité de notre commune qui reste notre objectif prioritaire, la première étape sera d'entamer les démarches relatives à la mise en place de la vidéo protection dans les zones sensibles comme le centre bourg de Boissise et le city stade d'Orgenoy.

S'agissant des travaux, deux chantiers majeurs sont à ce jour en cours d'élaboration et se poursuivent : le nouveau bâtiment des services techniques ainsi que les vestiaires du stade de football.

Partager l'information étant essentiel, l'application « PanneauPocket » est mise en place depuis quelques semaines, vous donnant ainsi l'accès à l'information sur votre commune en temps réel par des notifications sur vos smartphones et tablettes.

Afin de poursuivre notre volonté de vous informer via les différents réseaux existants, nous ouvrirons également en septembre prochain une page Facebook, en complément du site Internet de la commune.

Mon équipe et moi-même mettrons tout en œuvre pour améliorer la qualité de vie de tous les habitants pour les six années à venir.

Demeurant à votre écoute et à votre disposition, je vous souhaite de passer un très bel été !

Véronique CHAGNAT

Maire de Boissise-le-Roi

Ce journal est édité à partir d'une maquette non définitive appelée à évoluer.

Infos du Conseil municipal

Les élections municipales du 15 mars n'ont nécessité qu'un seul tour à Boissise-le-Roi. La liste Nouvel Horizon conduite par Véronique CHAGNAT a été élue avec le score de 62,77 % des voix.

Scrutin du 15 mars 2020 : **Nombre de suffrages exprimés : 1370**

Nouvel Horizon - Véronique CHAGNAT : **860**

Boissise Orgenoy Nouvelle Énergie - Alain BERTRY : **264**

2 Villages, 1 Commune - Eric BRIAND : **246**

Vos nouveaux représentants au Conseil municipal

Véronique CHAGNAT
Maire

Rosa DEBBABI
1ère adjointe
Délégations : Communication, Multimédia, Démocratie participative

Jacky SEIGNANT
2ème adjoint
Délégations : Urbanisme, Éclairage public, Anciens combattants, Cimetière

Marie-Line THOMAS
3ème adjointe
Délégations : Affaires sociales, Logement

Jean-Jacques BARREAU
4ème adjoint.
Délégations : Travaux, Sécurité

Véronique BONNET
5ème adjointe.
Délégations : Affaires scolaires, Périscolaire, Petite Enfance

Rémy CERVO
6ème adjoint.
Délégation : Finances

Alain BEAUFUMÉ
Conseiller municipal
Délégations : Environnement, Espaces verts

François BONGARS
Conseiller municipal

Manuel FERNANDES
Conseiller municipal

Frédéric BELIEN
Conseiller municipal

Pascal OUDOIRE
Conseiller municipal

Christine PHILIPPE
Conseillère municipale
Délégation : Personnel

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le contexte de crise sanitaire a retardé l'installation de la nouvelle équipe municipale.

Le Conseil municipal s'est réuni à huis clos le dimanche 24 mai, et sous la présidence de Rémy CERVO, doyen d'âge, il a été procédé à l'installation des vingt-sept conseillers.

Vingt-trois sièges pour la liste Nouvel Horizon, deux sièges pour la liste Boissise Orgenoy Nouvelle Energie et deux sièges pour la liste 2 villages, 1 commune.

Mme Véronique CHAGNAT est élue à la fonction de Maire.

Mme Véronique CHAGNAT et M. **Jacky SEIGNANT** sont élus conseillers communautaires.

Sur proposition de la liste Nouvel Horizon, le nombre d'adjoints a été réduit à six au lieu de huit.

dans l'ordre du tableau municipal

Arielle GLAVIER
Conseillère municipale
Délégation : Jeunesse

Stéphane BULICH
Conseiller municipal

Adeline TROCHET
Conseillère municipale

Charley DELORME
Conseillère municipale
Délégations : Animation de la ville, Associations

Jean-Pierre SANTOS
Conseiller municipal
Délégation : Sport

Delphine POULAIN DUFOUR
Conseillère municipale

Grégory MONIN
Conseiller municipal

Estelle MEDEIROS
Conseillère municipale

Dorothée PETOUX-VERGELIN
Conseillère municipale

Gersende ROUSTEAU
Conseillère municipale

Alain BERTRY
Conseiller municipal

Christophe LOURO
Conseiller municipal

Liste Boissise-Orgenoy Nouvelle Énergie

Stéphanie DAL PRA
Conseillère municipale

Eric BRIAND
Conseiller municipal

Liste 2 Villages, 1 Commune

Les Commissions municipales

Commission des Finances

Véronique CHAGNAT
Rémy CERVO
Rosa DEBBABI
Christine PHILIPPE
François BONGARS
Delphine POULAIN DUFOUR
Marie Line THOMAS
Jacky SEIGNANT
Jean-Pierre SANTOS
Alain BERTRY
Eric BRIAND

Commission des Travaux

Véronique CHAGNAT
Jean-Jacques BARREAU
Rosa DEBBABI
Christine PHILIPPE
Grégory MONIN
Alain BEAUFUME
Jacky SEIGNANT
Rémy CERVO
Gersende ROUSTEAU
Alain BERTRY
Eric BRIAND

Commission des Espaces verts, Environnement

Véronique CHAGNAT
Alain BEAUFUME
Christine PHILIPPE
Jean-Jacques BARREAU
Manuel FERNANDES
Dorothée PETOUX-VERGELIN
Jacky SEIGNANT
Rémy CERVO
Frédéric BELIEN
Alain BERTRY
Stéphanie DAL PRA

Commission de l'Urbanisme

Véronique CHAGNAT
Jacky SEIGNANT
Rémy CERVO
Charley DELORME
Christine PHILIPPE
Véronique BONNET
Grégory MONIN
Jean-Jacques BARREAU
Marie Line THOMAS
Alain BERTRY
Eric BRIAND

Commission des Affaires scolaires & Petite enfance

Véronique CHAGNAT
Véronique BONNET
Delphine POULAIN DUFOUR
Dorothée PETOUX-VERGELIN
Estelle MEDEIROS
Arielle GLAVIER
François BONGARS
Jean-Pierre SANTOS
Pascal OUDOIRE
Christophe LOURO
Stéphanie DAL PRA

Commission Animation Ville, Sport, Jeunesse

Véronique CHAGNAT
Charley DELORME
Jean-Pierre SANTOS
Arielle GLAVIER
Stéphane BULICH
Grégory MONIN
Manuel FERNANDES
Estelle MEDEIROS
Adeline TROCHET
Christophe LOURO
Stéphanie DAL PRA

Les Commissions obligatoires

Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires : Jean-Jacques BARREAU, Alain BEAUFUMÉ, Grégory MONIN, Alain BERTRY, Eric BRIAND
Suppléants : Marie-Line THOMAS, Véronique BONNET, Charley DELORME, Stéphanie DAL PRA et Christophe LOURO

Commission de contrôle des listes électorales

François BONGARS, Grégory MONIN, Christophe LOURO, Delphine POULAIN DUFOUR, Stéphanie DAL PRA

Commission de Délégation de Service Public

Titulaires : Rosa DEBBABI, Charley DELORME, Jacky SEIGNANT, Jean-Jacques BARREAU, Eric BRIAND
Suppléants : Véronique BONNET, Dorothée PETOUX-VERGELIN, Rémy CERVO, Frédéric BELIEN, Alain BERTRY

Les Syndicats

Délégués au SDESM (Syndicat Département des Énergies de Seine et Marne)

Titulaires : Jacky SEIGNANT, Jean-Jacques BARREAU

Suppléant : Grégory MONIN

Délégués au SICCP (Syndicat Intercommunal du Collège Christine de Pisan)

Titulaires : Véronique CHAGNAT, Véronique BONNET

Suppléants : Arielle GLAVIER, Rémy CERVO

Madame le Maire en direct

Comme initié depuis le 6 juin, vous pouvez rencontrer Madame le Maire sans rendez-vous le samedi matin de 9h00 à 12h00 selon le calendrier des samedis ouverts au public.

N'hésitez pas à venir rencontrer et échanger avec vos élus.

Mairie ouverte au public les samedis : 1er et 29 août puis les 1er et 3ème samedis du mois.

Service urbanisme

Le service urbanisme vous accueille uniquement
sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et le samedi matin (selon le planning d'ouverture des samedis)
Prise de rendez-vous auprès de l'accueil, par téléphone
au 01 60 65 44 00 ou par mail : contact@mairie-boissise-le-roi.fr

Le budget communal

Le budget n'ayant pas été adopté par le précédent Conseil avant les élections de mars, il sera voté par le nouveau Conseil municipal le **16 juillet 2020.**

Les comptes rendus de séance du Conseil municipal sont consultables en mairie aux heures d'ouverture au public et publiés en ligne sur le site internet de la commune **www.mairie-boissise-le-roi.fr**

Les prochains Conseils communautaires

Vendredis 10 et 17 juillet,
à l'Escale à Melun à 14h30

PanneauPocket

L'information municipale n'attend pas !

La commune de Boissise-le-Roi se dote d'un nouvel outil digital pour communiquer auprès de la population en temps réel.
Le principe de PanneauPocket est simple, vous êtes prévenu instantanément par notification sur votre smartphone des alertes et des informations de votre commune.
C'est un service gratuit, votre mairie vous offre l'application. Il vous suffit de la télécharger sur votre smartphone : App Store ou Google Play.

Restez informé et téléchargez sur votre smartphone.

Ces informations sont également diffusées sur le site internet de la ville, sur la page dédiée à PanneauPocket.
www.mairie-boissise-le-roi.fr/panneaupocket
Vous êtes invité à diffuser largement l'existence de ce dispositif.

Journaux électroniques d'information

Deux panneaux situés aux entrées de ville de Boissise et d'Orgenoy diffusent en continu des informations municipales ou associatives.
Cet espace de communication est réservé en priorité à la municipalité et à nos associations.

Ces informations sont également accessibles depuis le site internet de la ville, sur la page dédiée aux panneaux lumineux.
www.mairie-boissise-le-roi.fr/actualites/infos-panneaux lumineux

La newsletter

Lettre mensuelle numérique adressée gratuitement aux abonnés sur leur adresse courriel.
Pratique et synthétique, vous y retrouvez les événements proches et toutes les informations importantes de la commune.
Pour la recevoir, il vous suffit de renseigner votre e-mail sur la page d'accueil du site internet, rubrique « newsletter » www.mairie-boissise-le-roi.fr.
Cliquez ensuite sur le lien reçu sur votre messagerie afin de valider votre inscription.

Comment nous écrire ?

Si vous avez des questions ou des suggestions, la rubrique «Restons en contact» sur la page d'accueil du site internet vous permet de nous écrire par mail.

« La rentrée » dans nos écoles

Après plus de deux mois de confinement, l'école Château-Villard à Orgenoy et l'école André Malraux à Boissise ont résonné à nouveau de cris d'enfants dès le lundi 25 mai.
C'est une rentrée inédite qui a été mise en place avec de nouvelles règles pour accueillir les enfants et des consignes d'hygiène à bien respecter. Ce retour à l'école fut progressif.

Voici comment il s'est déroulé.

La première semaine, petits effectifs ! Trois enfants en maternelle et vingt enfants en élémentaire à Orgenoy. Sept enfants en maternelle et vingt enfants en primaire à Boissise. Ce nombre augmente légèrement les semaines suivantes pour arriver le 22 juin au retour de presque tous les enfants à l'école.
Accueillis au portail, ils suivent un cheminement tracé au sol pour se mettre en rang devant leur classe, sur de gros points blancs où les attend la maîtresse ou le maître masqué(e). Les gestes barrière sont très bien intégrés.
Les enfants découvrent leur nouvelle classe : bureaux éloignés les uns des autres, marquage au sol pour le sens de circulation et panières individuelles avec crayons, feutres, pâte à modeler et petits jeux pour les maternelles. Heureusement, dessins, décorations ou exposés sont toujours accrochés sur les murs pour donner un air plus gai à nos écoles !
L'heure de la cantine sonne à 11h30, comme d'habitude, et là encore, nouvelle organisation. Les enfants se retrouvent trois ou quatre par table, assis devant un beau smiley qui marque leur emplacement. Le repas servi leur fait vite oublier tous ces chamboulements et ils se restaurent dans une ambiance très calme !
Sacré changement !
Les enfants présents ont été heureux de retrouver la maîtresse et leurs copains.

Sport Passion

Edition 2020 annulée

Face à l'impossibilité de mettre en œuvre tous les moyens afin de respecter les contraintes sanitaires liées à l'épidémie de Covid 19 que ce soit lors des pratiques sportives, au moment de la restauration ou dans les transports qui emmènent les enfants sur les différents lieux d'activités, la CAMVS est contrainte d'annuler le dispositif.

Jobs d'été

Au vu du succès rencontré par cette initiative, le choix a été opéré dans le cadre d'un tirage au sort au sein du Conseil municipal.
Deux postes administratifs et un poste au service technique ont été ouverts permettant à trois de nos jeunes de travailler cet été.

Accueil de loisirs

La municipalité ouvre l'accueil de loisirs pendant les vacances d'été, du 6 au 31 juillet 2020 de 7h30 à 18h30 pour les enfants de maternelle et élémentaire. Ils sont accueillis sur le site du groupe scolaire André Malraux, à Boissise-le-Roi. Sur la période, trente-deux enfants au total sont accueillis, douze maternelles et vingt élémentaires.

La crise au positif

Le confinement nous a certes protégés mais pas complètement isolés. Un bel élan de solidarité s'est développé, dans nos rues, dans nos quartiers.
La phrase tant écrite et tant dite ces derniers mois « Prenez soin de vous » a pris tout son sens et chacun d'entre nous a pu mettre à profit sa générosité et son entraide afin de rompre l'isolement et la solitude.
Nous avons été imaginatifs et inventifs, mais surtout nous avons tous appris de la crise.
Chaque soir, les applaudissements ont souligné l'engagement et le dévouement du personnel soignant et ont apporté des moments de convivialité entre voisins.
Les acteurs des services indispensables ont été remerciés à maintes reprises pour leur travail, par des « merci » accrochés en toutes lettres sur nos containers ou sur nos boites aux lettres.
Un lien social s'est tout naturellement tissé, des groupes WhatsApp de voisinage se sont créés afin de communiquer et d'échanger efficacement ensemble.
Tout au long de ces huit semaines de confinement, nos écoles sont restées ouvertes, permettant aux enseignants d'accueillir les enfants des soignants ou d'autres personnels nécessaires à la gestion de la crise.
L'accueil périscolaire a été gracieusement offert par la municipalité en gage de solidarité. Nous remercions vivement les personnels techniques et périscolaires pour leur implication sans faille.
Ce confinement a mis en lumière le bénévolat et la bienveillance des uns au service des autres pour les protéger et les épauler.
Être confinés nous a aussi donné l'opportunité de redécouvrir une nature qui semble avoir repris ses droits, d'observer l'arborescence d'une nature contrastée et presque immaculée, d'approcher des espèces habituellement sauvages, d'entendre des cris d'animaux si souvent imperceptibles.

Nous avons été conquis par le silence, par ces paysages de cartes postales aux lumières si insolites, par cet équilibre fragile entre l'Homme privé de ses libertés et cette Nature qui le temps d'une pause se dévoile au grand jour.

Plan canicule

Les personnes de plus 65 ans et/ou handicapées ont la possibilité de se faire inscrire sur un registre municipal afin d'être contactées par le CCAS en cas de fortes chaleurs.

Une salle où se rafraîchir est mise à disposition par la municipalité dans l'Espace associatif multiculturel des Vignes, situé 12, rue du Docteur Limoge, à Boissise-le-Roi.

Merci de prendre contact avec la mairie au 01 60 65 44 00 avant tout déplacement.

Les vestiaires des deux stades de football

Les travaux ont débuté le lundi 15 juin pour une durée de 4 mois. Les vestiaires d'une surface d'environ 314 m² seront implantés entre les deux stades de football existants à Orgenoy. Ils sont constitués de plusieurs modules préfabriqués assemblés sur place.

Vestiaires actuels

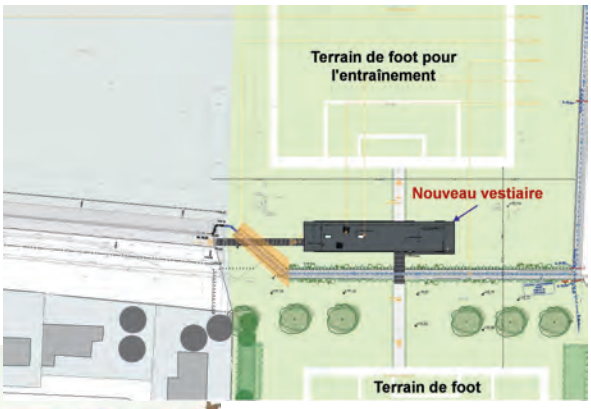

Nouveaux vestiaires sur plan

Maquette des nouveaux vestiaires

Centre Technique Municipal

Les travaux ont démarré en octobre 2019 et la livraison du bâtiment est prévue courant octobre 2020. Les véhicules municipaux seront stationnés à l'extérieur ce qui a permis de réduire la surface de ce nouveau CTM par rapport à celle des ateliers actuels.

Le nouveau Centre Technique Municipal

Les anciens ateliers

La stucture bois du bâtiment

Maquette finale

Si vous devez vous absenter pour une période prolongée, vous avez la possibilité de faire surveiller votre domicile par les services de Gendarmerie et de la Police Municipale. Pour bénéficier du dispositif gratuit, signalez au plus tôt les dates de vos vacances à la mairie et au commissariat.

Pour en savoir plus : www.interieur.gouv.fr

Cadre de vie

Attroupements nocturnes et nuisances

Indéniablement, le déconfinement semble avoir été pour certains l'occasion de se retrouver plus souvent, plus nombreux et parfois plus bruyants. Mais peut-être faudrait-il modérer ces retrouvailles festives tout en gardant le plaisir de se regrouper entre amis, respecter le voisinage et son environnement, éviter que les nuisances sonores soient sources de conflits intergénérationnels.
Certes le temps de l'amusement est de retour ; le besoin de se détendre et d'oublier ces mois confinés se fait ressentir ; la saison y est propice pour veiller tard dans la nuit, mais rappelons que « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ».
Nous sommes attachés à ce principe et veillerons à ce qu'il soit respecté pour la tranquillité de tous.

Gardons notre village propre, stop aux incivilités !

De plus en plus fréquemment, nous faisons le triste constat d'incivilités aux abords des Points d'Apports Volontaires sur la commune : sacs plastiques et détritus, cartons et encombrants.
Nous ne viendrons à bout de ces dépôts sauvages en quantité, inesthétiques et dangereux que si chacun se mobilise. Aussi, nous faisons appel à votre civisme afin que notre commune reste cet espace agréable à vivre. Nous sommes tous responsables de notre qualité de vie.

Bruit et nuisances sonores, les horaires de travaux

Rappel de la réglementation municipale sur le bruit en vigueur selon l'arrêté 1496 du 2 octobre 2008.
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne anormale pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuse ou scie mécanique peuvent être effectués, seulement :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
Le dimanche et jour férié de 10h00 à 12h00.

L'Association de DANSE COUNTRY WESTERN s'apprêtait à fêter ses 10 ans quand tout fut arrêté.
Loin de nous décourager, nous avons mis en place des actions pour garder le contact entre nous : des cours de danses 2 fois par semaine par INSTAGRAM, nous avons même organisé le dimanche tous les 15 jours, des « HOME BAL » chacun chez soi mais tous les yeux chez notre Animateur.
Mais rien ne vaut le contact humain et les Santiags sur une piste de danse, tous réunis.
Nous espérons reprendre les cours dès que ce sera possible.
Nous vous invitons à nous rejoindre si vous ne nous connaissez pas.
La convivialité étant le socle de notre Club, ces mois perdus, nous voulons vous les faire oublier.
Nous vous informerons dès que possible pour que vous puissiez vous joindre à nous et venir partager notre goût de la Danse Country Western.
Quand ? Nous ne le savons pas encore.
Où ? Nous espérons toujours dans la salle des fêtes à Orgenoy.

Si vous voulez des renseignements en attendant, voici nos contacts :
✆ : FACRI 06 81 68 22 82
✉ : froggystomp77@gmail.com

Pour mieux nous connaitre :
http://froggystomp.meilleurforum.com

Tout y était : le flyer, l'animateur, les desserts et l'envie de danser.

Club Karaté BSKCOB

Suite à l'interruption de la saison à cause du COVID-19, le Club de Karaté aura plaisir à vous retrouver sur les tatamis en Septembre (date à confirmer ultérieurement).

Lors de la période de confinement, nous avons lancé une « Opération Dessins » pour les résidents et le personnel de la maison de retraite « Le Village » de Boissise-le-Roi afin d'égayer leurs journées durant cette période encore plus difficile pour eux.

Les enfants du club et de l'extérieur nous ont transmis de très jolies oeuvres et nous tenions à les remercier pour leur gentillesse en publiant certaines d'entre elles.

Prenez soin de vous et à la rentrée !

Contacts :
06 58 44 67 04
BSKCOB77310@gmail.com /

Page Facebook :
Budo Shotokan Karaté Club Orgenoy - Boissise le Roi "

Alpage

Le Multi-accueil Alpage rouvrira ses portes le mardi 1er septembre prochain. Si vous êtes à la recherche d'un mode de garde régulier pour votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter, il reste quelques places.

Caroline Le Bon : 06 51 59 40 46.

Animations à venir :

- Brocante/vide-greniers le dimanche 6 septembre 2020 dans la cour de l'école André Malraux.
- Brocante jouets à la salle des fêtes à Orgenoy, le 29 novembre 2020.

RSCBO

Le Roller, moyen alternatif de déplacement et de respect des distanciations.
Nous avons vécu et nous vivons encore une période inédite tant sur le plan sanitaire, personnel, professionnel que sportif. Nous avons longtemps espéré pouvoir reprendre nos activités, malheureusement le respect des consignes sanitaires imposées par le gouvernement, garantes de la sécurité de tous, ne nous a pas permis une reprise de nos activités au sein du club pour cette fin d'année.
Aujourd'hui, notre objectif est de préparer dans les meilleures conditions la saison prochaine. Nous espérons ainsi pouvoir reprendre nos cours aux heures d'entrainement habituelles, toujours dans le respect strict de toutes les mesures qui pourront être en vigueur début septembre.
En attendant, le roller vous offre l'opportunité de pratiquer un sport en extérieur permettant de garder facilement les règles de distanciation.
Vous pouvez ainsi profiter des beaux jours pour organiser des sorties à proximité de chez vous.
De nombreuses villes ont pris des dispositions pour favoriser la circulation douce, créant des aménagements temporaires à découvrir et permettant de se déplacer en toute sécurité. Le roller reste aussi une alternative aux transports en commun, pensez-y ! Et ne sortez pas sans vos protections (casque, protège-poignets, coudières, genouillères).
Le bureau, les entraineurs, les bénévoles sont impatients de vous retrouver après cette interruption pour partager à nouveau les joies du roller et du sport.
Vous trouverez toutes les informations sur notre site : http://www.rscbo.fr
Floria ORDIONI - 06 30 78 09 60 - contact.rscbo@gmail.com

Air Legend - Paris Villaroche

Un des plus grands meetings aériens d'Europe aux portes de Paris ? C'est ce qui vous attend à l'aérodrome Paris-Villaroche les 12 et 13 septembre 2020.

Le Paris-Villaroche Air Legend se déroule chaque année sur l'aérodrome de Paris-Villaroche. Ce show exceptionnel est l'occasion de voir voler des avions mythiques, rarement ou jamais vus en France.

Paris-Villaroche Air Legend, c'est aussi une ambiance unique sur le tarmac :
- reconstitutions historiques;
- animations pour toute la famille (simulateurs de vol par exemple !);
- village d'exposants (boutiques et restauration).

Plus d'informations sur www.airlegend.fr

Lettre de Cathou

Du début à la fin de la tournée,
Vous m'avez fait apprécier mon métier de préposé
Par un mot, un geste, un sourire.

A Orgenoy, depuis plus de 26 ans,
Par tous les temps,
Avec vous, j'ai passé de bons moments.

Les plus anciens se souviendront
Que l'on payait en espèce les pensions et les allocations.
Des pièces et billets dans la sacoche, nous en avions.

Vos boites à lettres parfois absentes,
Votre courrier déposé sur la table de la cuisine,
Et de vous, toujours quelques phrases bienveillantes.

« Bienvenue chez les Ch'tis » représente bien
Notre métier de l'époque assurément
Il retrace assez bien notre quotidien.

Vous m'avez toujours bien accueilli,
Mon fils est né tel le « Messie ».
Des chocolats pour Noël et Pâques, il en avait aussi.

Mon fils a grandi, mais votre générosité,
N'a eu de cesse de me toucher.

Vous m'avez ouvert votre cœur, vous m'avez toujours fait confiance,
Et je suis heureuse aujourd'hui d'avoir fait partie un peu de vos vies,
De partager vos immenses joies et parfois vos immenses peines.
J'ai vu naître pour certains vos enfants, vos petits-enfants même,
Mais j'ai vu aussi nous quitter vos parents, vos grand-parents, vos conjoints,
Et parfois malheureusement vos enfants.

Toutes ces choses de la vie, partagées avec vous, font partie de Ma vie.

Oui, j'ai passé près de vous plus de 26 ans.
Je n'ai pas vu le temps passer,
Et aujourd'hui, dans cette période sanitaire si compliquée pour tous,
J'ai le coeur bien gros de vous quitter
En repensant à toutes ces années.

Je voulais simplement vous dire au revoir,
Je ne suis pas triste, car restant au pays,
Nous ne serons pas sans nous croiser.
Merci à tous, merci pour tout.

Je remercie Madame le Maire et le Conseil municipal qui m'ont permis de publier
cette petite lettre sur le journal de la commune.
Catherine

Déchèterie à Orgenoy

Les déchèteries du territoire du SMITOM-LOMBRIC sont à nouveau **accessibles aux jours et horaires habituels, sans rendez-vous.** Des modalités d'accès temporaires s'appliquent, afin d'assurer la sécurité sanitaire des usagers et des agents de déchèteries.

Ouverture tous les jours, y compris les jours fériés (à l'exception des 1er janvier, 1er mai et 25 décembre), aux horaires habituels et sans rendez-vous.

Horaires d'été (du 8 juin au 31 octobre 2020)

- Semaine : 15h00 – 19h
- Samedi : 10h – 19h
- Dimanche : 10h – 13h

Modalités d'accès spécifiques et temporaires, pour la sécurité de tous, voici les conditions d'accès :

- 5 véhicules maximum sur la déchèterie
- Porter un masque
- Rester dans sa voiture, vitre légèrement ouverte, pour parler avec le gardien à l'entrée de la déchèterie
- Présenter sa carte de déchèterie
- Suivre les consignes du gardien et respecter le règlement intérieur
- Respecter 1m de distance minimum avec l'agent de la déchèterie et les usagers.

Déchets verts autorisés et déchets interdits pour la collecte des déchets verts

Les déchets verts sont les résidus végétaux issus de l'entretien des jardins et espaces verts des ménages. Ils doivent être déposés dans les bacs à couvercle marron. La collecte a lieu le mardi.

Les déchets verts acceptés

- Les déchets issus de la tonte des pelouses
- Les feuilles
- Les déchets issus de la taille des haies et d'arbustes (Les branches ne doivent pas dépasser 1 m de long et un diamètre de 5-6 cm environ)
- Les produits d'élagage d'arbres
- Les déchets floraux

Les déchets interdits

- La terre
- Les cailloux
- Le fumier
- Les pots de fleurs
- Les sacs plastiques
- Le fil de fer autour des fagots
- Les fruits et les légumes

• • • Merci de respecter ces consignes afin d'éviter le non-ramassage de votre container • • •

Les derniers chiffres des collectes

	Mars	Avril
En porte-à-porte (en tonne)		
Ordures ménagères	81,08	80,32
Emballages	9,30	12,90
Déchets verts	75,32	94,12
Volontaires (en tonne)		
Verres	8,86	12,63
Journaux/magazines	nc	4,55

Vêtements (en kg)	Janvier
Rue de Faronville	263
Angle rue du Château/ rue des Vives Eaux	340

18 juin 2020

Il y a 80 ans...

18 juin 1940 : Appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.
« Je m'apparaissais à moi-même, seul et démuni de tout, comme un homme au bord d'un océan qu'il prétendait franchir à la nage »
Le Royaume-Uni offre à ce « naufragé de la désolation » la première de ses armes : les ondes de la BBC. Dans la matinée du 18 juin 1940, le Général de Gaulle rédige des mots qui font corps avec notre histoire. Il est 18 heures quand il les prononce. Dans la soirée, ces paroles irrévocables franchissent la Manche et sèment les graines de l'espérance. C'était l'Appel du 18 juin, c'était il y a 80 ans, jour pour jour.

Extrait du message de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'État auprès de la ministre des armées.

La bibliothèque municipale

Fermeture estivale de la bibliothèque du 29 juin au 31 août.

Durant l'été vous pouvez continuer à déposer vos livres à la mairie aux horaires d'ouverture, en mentionnant votre nom et numéro de carte d'adhérent. Pour de nouveaux emprunts, il faudra attendre la rentrée.
Les livres empruntés avant la crise sanitaire doivent être rapidement rapportés en mairie afin de préparer au mieux la réouverture prévue le mercredi 2 septembre.

Forum des associations et fête patronale

Compte tenu des dernières déclarations faites par le Président de la République, nous pouvons espérer, à l'heure où nous publions ce journal, que le Forum des associations et la Fête patronale, qui nous réunissent habituellement à la rentrée, pourront être mis en place pour le plus grand bonheur de tous.
S'agissant du Forum des associations, il va revêtir un nouveau format. Nous souhaitons le jumeler avec ceux de Saint-Fargeau Ponthierry et Pringy afin de vous offrir, sur un même lieu et à une même date, la présence de toutes les associations de nos trois communes.
Cette manifestation, dont nous ne connaissons pas encore les modalités d'organisation aura lieu le **samedi 5 septembre** prochain à la base de loisirs de Saint-Fargeau-Ponthierry.

En ce qui concerne la Fête patronale, les dates à retenir sont les **18, 19 et 20 septembre**.

Nous vous communiquerons toutes les précisions relatives à ces événements dès que possible.

L'école municipale de danse et de musique

Les inscriptions auront lieu le **mercredi 9 septembre** de 16 h à 19 h, en mairie, en présence des professeurs.

La reprise des cours se fera le **lundi 14 septembre**.

▪ Groupe Boissise-Orgenoy Nouvelle Energie

Tout d'abord, au nom de la liste Boissise-Orgenoy Nouvelle Energie que j'ai eu l'honneur de conduire lors des dernières élections municipales dans notre ville, je tiens à remercier tous ceux qui se sont déplacés pour voter, en particulier ceux qui ont décidé de soutenir notre projet et notre liste.
Chacun conviendra que le 1er tour des élections municipales, le 15 mars dernier, s'est déroulé dans des circonstances très particulières : développement galopant de l'épidémie du coronavirus ; confinement des EHPAD dès le 9 mars, allocution de Monsieur le Président de la République le 12 mars demandant aux français de sortir le moins possible de chez eux et annonçant la fermeture des établissements scolaires et de formation ; allocution de Monsieur le 1er Ministre le 14 mars au soir, veille du scrutin, renouvelant les mêmes recommandations et prescrivant la fermeture des cafés et restaurants dès minuit. Le résultat dans notre commune est sans appel. **De très nombreux habitants ne sont pas venus voter.**
Dans ce contexte et en plus des mesures relatives à l'état d'urgence sanitaire, une loi d'urgence a été votée le 23 mars 2020. Elle contient des dispositions concernant les conséquences du scrutin du 15 mars : mise en place différée des élus et des conseils municipaux élus au complet ; organisation décalée du deuxième tour ou reprise, ultérieurement, de la totalité des opérations électorales. La loi du 23 mars 2020 n'a malheureusement pas été déférée au Conseil Constitutionnel et c'est bien dommage.
Il en résulte un véritable doute sur la constitutionnalité des dispositions de nature électorale : peut-on ainsi dissocier les deux tours des élections municipales ? Peut-on sanctuariser les résultats dans certaines communes et pas dans d'autres ? Peut-on installer les conseils municipaux et les conseils communautaires en plusieurs étapes ? **La baisse de la participation suite à la diffusion de messages sanitaires peut-elle remettre en cause la sincérité du scrutin**, non seulement dans chaque commune, mais aussi au niveau national ?
Les diverses mesures contenues dans l'article 19 de la loi ne sont-elles pas contraires aux articles 1er (unité de la République) et 3 (liberté, validité et sincérité des élections) de la Constitution ? Le parlement avait-il le pouvoir de voter cette loi sur un nouvel agenda des élections (article 34) ou bien cette décision revenait-elle au gouvernement ? Ces interrogations sont légitimes. Leurs réponses conditionnent la valeur démocratique des résultats et la confiance que les électrices et les électeurs peuvent avoir envers les élus et envers les institutions. Il y a eu en France plus de 3 000 protestations électorales déposées devant les tribunaux administratifs. Il y en avait seulement 428 en 2014. Ce qui s'est passé ici n'est pas un cas à part. L'Etat d'urgence, s'il peut justifier de toucher au droit commun, ne peut pas justifier de toucher aux droits fondamentaux, notamment à notre constitution. Quand on commence à toucher aux fondations, on prend le risque que la maison s'écroule.
Faisons bien attention que cette période de crise ne soit pas l'occasion de créer une nouvelle jurisprudence qui serait dangereuse à l'avenir, sur l'une de nos libertés fondamentale : le droit de vote. La situation que nous connaissons n'a pas de précédent. La simultanéité de la crise sanitaire et des élections municipales est un hasard dont personne n'est responsable. Il importe donc que tous les efforts soient consacrés à la résolution de la crise épidémiologique. Saluons le Maire sortant de Boissise-le-Roi, Gérard AUBRUN et les services municipaux, pour le travail effectué dans notre commune du 15 mars au 24 mai.
A la nouvelle équipe, mise en place dimanche 24 mai dernier, nous voulons dire que la démocratie c'est le débat. Nous aurons, en tant qu'élus minoritaires, un rôle essentiel à jouer, celui de contrôle et de contre-pouvoir, nécessaire pour la décentralisation. Nous y veillerons particulièrement.
Bon courage aux nouveaux élus et très bel été à tous !

Bien cordialement
Alain Bertry

▪ Groupe 2 Villages, 1 Commune

Légitimité et solidarité : main tendue à Madame le Maire
Nous tenions à remercier les Régiboissiens et les Urluquois qui ont voté pour notre liste, « 2 Villages, 1 Commune », et ont permis à Stéphanie DAL PRA et Eric BRIAND d'être membres du Conseil municipal malgré le **contexte très particulier du confinement** (COVID-19).
Cette situation anxiogène a fait qu'un peu plus de la moitié des électeurs ne se sont pas rendus aux urnes **(50,94% d'abstention)**. Ce fort taux d'abstention est inquiétant car il remet en cause la légitimité de notre démocratie représentative municipale. En France, **les Conseils municipaux sont la base de notre démocratie**. Jusqu'à présent, nos concitoyens ont toujours eu une très grande confiance envers les conseillers municipaux et cela se traduisait par les plus fortes participations, toutes élections confondues. **Cette forte abstention risque d'affaiblir encore plus notre démocratie.**
Nous aurons besoin, le plus possible, de cette légitimité pour mener notre mandat dans les meilleures conditions. Et pour cela, **il faut que l'ensemble des conseillers municipaux soient en charge de responsabilités pour compenser ce manque de légitimité** et pour combattre la future crise qui s'annonce.
La crise sanitaire actuelle est en train de déboucher sur une crise socio-économique profonde. Beaucoup de Régiboissiens et d'Urluquois subissent ou vont subir de plein fouet cette crise. Pour **accompagner au mieux nos concitoyens** localement, il va falloir **unir nos forces pour faire évoluer nos services municipaux.**
Pour réussir ce double défi, légitimité et solidarité, il faut accepter l'idée de donner à chaque élu de ce Conseil municipal une mission.
La démocratie n'est pas seulement un système politique, c'est également un état d'esprit. Et en ce moment charnière pour notre pays, **l'intérêt général prime sur tout le reste.**
Vous pouvez compter sur notre engagement et notre disponibilité.
Durant les six prochaines années, nous serons **tournés vers l'avenir dans l'intérêt de nos deux villages.**
En cohérence avec notre programme, nous souhaitons que notre commune soit plus attentive à la **qualité de l'environnement** et aille vers **plus d'écoute envers ses habitants.**

Groupe « 2 Villages, 1 Commune »
Eric BRIAND, Stéphanie DAL PRA
https://2villages1commune.wordpress.com/
boissiseleroi.orgenoy@gmail.com
06.99.20.55.79

Le Conseil municipal,

Souhaite la bienvenue à…

Adonis BANSAIS né le 25 février 2020 à Melun
Ethan BOLLÉA CARNICEL né le 7 avril 2020 à Melun
Isabelle VADALA née le 16 avril 2020 à Fontainebleau
Zélie DÉJEAN née le 2 juin 2020 à Melun
Roxane STEFANNI née le 9 juin 2020 à Fontainebleau
Aïcha AOUINATI née le 11 juin 2020 à Corbeil-Essonnes

Assure de sa sympathie les familles éprouvées par le décès de…

Alice CHAUVE veuve DUBOST le 3 février 2020 à Melun
Alice ROLLET veuve GUILLAMBERT le 13 février 2020 à Boissise-le-Roi
Daniel GENDRON le 16 février 2020 à Melun
Ginette PICOT le 20 mars 2020 à Boissise-le-Roi
Jeannine TORTOSA veuve SCANU le 22 mars 2020 à Melun
Ginette VIRATELLE veuve PICARD le 28 mars 2020 à Boissise-le-Roi
Philippe HOUZELLE le 8 avril 2020 à Melun
Madeleine PARIS veuve JAMAIN le 10 avril 2020 à Boissise-le-Roi
Olivier DEKEYSER le 11 avril 2020 à Fontainebleau
Marcel HEULOT le 17 avril 2020 à Boissise-le-Roi
Jacques CHEVALIER le 21 avril 2020 à Melun
Michelle DOYEN veuve BAUDUIN le 28 avril 2020 à Boissise-le-Roi
Michel FAIVRE le 2 mai 2020 à Boissise-le-Roi
Francette HOMS veuve SOUCHON le 12 mai 2020 à Melun
Paulette CHAPELLE veuve BARBIER le 15 mai 2020 à Boissise-le-Roi
Christiane ROTH veuve PELISSIER le 15 mai 2020 à Melun
Michel CULERIER le 26 mai 2020 à Melun

Michel CULERIER
Ancien conseiller municipal

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Michel CULERIER le 26 mai dernier dont les obsèques ont eu lieu mardi 2 juin en l'église Sainte Marie de Ponthierry.
Installé avec sa famille à Orgenoy en 1977, Michel s'investit pleinement dans tout ce qu'il entreprend. Jeune déjà, il prouve sa détermination, il commence sa carrière comme arpète à l'école de la Marine pour atteindre le niveau Ingénieur.
Il fonde l'ASCO (Association Sportive et Culturelle d'Orgenoy) et en assure la présidence de 1978 à 1989. Sa participation à l'organisation de la célébration du bicentenaire de la Révolution Française l'amène à présider le B.O.S. (Boissise Orgenoy Spectacles) de 1990 à 1998. Élu conseiller municipal de 2001 à 2014, membre actif dans plusieurs commissions municipales, il est aussi Délégué communautaire et correspondant Défense.

«Nous n'oublierons pas ta gentillesse, ton sourire, la sérénité et la force tranquille qui émanaient de toi et qui nous manquent déjà. Nous exprimons à Jeanine ton épouse, à vos 3 filles et à toute votre famille nos très sincères condoléances.
Au revoir Michel ! »

Infos pratiques

- **Mairie - Horaires et jours d'ouverture**
  Du lundi au mercredi 8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h30
  Le jeudi 8h30 à 12h00 - Fermé l'après-midi
  Le vendredi 8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00
  Le samedi 9h00 à 12h00 (selon le calendrier publié)
  Tél. : 01 60 65 44 00 - **Mail** : contact@mairie-boissise-le-roi.fr

- **Groupe scolaire André Malraux**
  - Maternelle : 01 60 65 60 85
  - Elémentaire : 01 60 65 50 28

- **Groupe scolaire de Château-Villard**
  - Maternelle : 01 60 66 02 24
  - Elémentaire : 01 60 66 19 62

- **Maison Départementale des Solidarités**
  Si vous souhaitez l'aide d'une assistante sociale, vous pouvez appeler au 01 64 10 62 10.

- **Collectes ménagères**
  Déchets ménagers (couvercle gris) : lundi et vendredi
  Emballages (couvercle jaune) : jeudi
  Déchets verts (couvercle marron) mardi

- **Eclairage**
  Merci de signaler les anomalies de fonctionnement constatées par téléphone au 01 60 65 44 00 ou par courriel : contact@mairie-boissise-le-roi.fr

- **Balayage de la commune**
  Le mercredi 9 septembre : secteur 1
  Rue de la Ferté Alais, rue de Faronville, rue d'Aillon, rue du Château, rue de Ponthierry, rue de l'Église et rue du Bel Air.

- **Pharmacie** 01 60 65 60 65
- **Cabinet de psychothérapie d'hypnose et de relaxation** :
  Fatiha Knayaz.....06 29 51 19 90
- **Cabinet vétérinaire** :
  Dr François Bongars.....01 64 19 41 52
- **Chirurgien dentiste** :
  Dr Laurence Aussavis.....01 64 38 11 85
- **Médecin généraliste** :
  Dr Jeanine Thomas-Villeneuve 01 64 09 81 48
  Dr Alain Turczynski.....01 64 39 03 70
- **Orthophoniste** :
  Arnaud Dannappe 06 86 75 08 41
- **Ostéopathes** :
  Mélanie Blaes 01 60 65 61 42
  Sébastien Perron.....07 68 57 93 77
- **Pédicure podologue** :
  Océane Goffin.....09 81 88 23 75
- **Psychopraticien** :
  Rudy Achimoff 06 58 47 31 15

- **SAMU** : 15
- **Police secours** : 17
- **Pompiers** : 18
- **Enfance en danger** : 119
- **SOS médecin** : 3624